

Procédure de prélèvement d'échantillons

Veuillez noter :

il est impératif de lire tout le contenu de cette notice avant de commencer le prélèvement. Ce prélèvement doit être effectué avant de manger ou de boire, ou au moins une heure après avoir mangé et bu. Les boissons tièdes ou chaudes sont à éviter avant le prélèvement.

1. Après vous être lavé les mains, ouvrez prudemment l'emballage en plastique sans abîmer le grattoir. Conservez le sac en plastique portant le numéro de votre kit pour y placer les tubes après avoir effectué le prélèvement.
2. A l'aide du grattoir, grattez vigoureusement l'intérieur de la joue plusieurs fois (pendant environ 1 minute). Un prélèvement effectué correctement fournit un échantillon adéquat ! Un prélèvement incorrect génère moins d'ADN et risque de retarder les résultats du test de plusieurs semaines.
3. Prenez un des petits tubes à échantillons portant le numéro de votre kit. Dévissez sa partie supérieure et appuyez doucement sur le piston au bout de l'écouvillon afin d'éjecter le grattoir et de l'immerger dans la solution saponnée du tube. (Veuillez ne pas enfoncer le grattoir au fond du tube car il est alors plus difficile de le récupérer!)
4. Retirez le manche en plastique de l'écouvillon afin de laisser le bout de grattoir dans le tube. Vissez fermement le bouchon du tube. Fermez hermétiquement le tube pour garantir la qualité de l'échantillon. Le tube contenant le bout de grattoir doit être conservé à température ambiante. Cependant, il ne sera pas endommagé par les températures hivernales ou estivales si vous nous l'envoyez par courrier ordinaire.
5. Attendez approximativement 3-4 heures avant de répéter les étapes 1 à 4 à l'aide du second grattoir et du second tube portant le numéro de votre kit. Alors attendez de nouveau approximativement 3-4 heures avant de répéter les étapes 1 à 4 à l'aide du troisième grattoir et du troisième tube portant le numéro de votre kit.



Quelques données sur les familles Donche de Saint-Jean de Tholome

Comme indiqué précédemment, lors de la gabelle du sel ; recensement des feux en 1561, il n'y a pas de foyers portant le patronyme Donche.

En 1726 lors de la consigne des mâles ; recensement des hommes uniquement, Saint-Jean de Tholome a été découpé en 5 hameaux : Saint-Jean l'église, Bovère, Arsenex, Romblard et Savernaz.²

Trois foyers Donche sont présents, tous recensés au hameau de Saint-Jean l'église :

1) La famille de Pierre Donche, fils de feu Etienne âgé de 50 ans, laboureur, marié et qui a un fils Claude âgé de 18 ans garçon³.

2) La famille de Joseph Donche fils de feu Etienne

âgé de 40 ans, laboureur marié qui a trois fils, Joseph âgé de 20 ans, Claude âgé de 18 ans, et François âgé de 6 ans tous trois garçons.

3) La famille de Joseph Donche fils de feu André âgé de 28 ans, journalier, garçon.

Le registre d'état civil le plus ancien de la paroisse de Saint-Jean, que l'on peut consulter aux archives départementales d'Annecy commence en 1661. Dès le 24 février 1664, on peut relever, la naissance de François Danse, fils d'Estienne Danse. La mère est Claudine Roux qui décède le 16 juillet 1665 à Saint-Jean de Tholome.

François fils d'Estienne Danse 20 de la
Claudine Roux sa femme est baptisé
le 24 février 1664 ont été les parrains
François Chastel dit Boutrier et la Berthe
de Chastel.

2 - En 1726 les noms de lieux dits sont écrits ainsi

3 - Célibataire